

△

( N<sup>o</sup> 199. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 3 AVRIL 1838.

---

*Rapport fait par M. MAST DE VRIES, au nom de la commission des naturalisations, sur la pétition du sieur LOUIS-FRANÇOIS FARIOLA.*

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Louis-François Fariola, sergent au bataillon des sapeurs-mineurs, s'est adressé au roi, le 15 février 1834, à l'effet d'obtenir la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est entré au service des Pays-Bas en 1816. Sa bonne conduite l'a fait décorer de la médaille de bronze en 1828. Aujourd'hui il remplit les fonctions d'officier d'habillement, et c'est (d'après des attestations nombreuses de ses chefs) à sa qualité d'étranger qu'il doit de ne point avoir reçu le brevet d'officier.

Tous les renseignements sont extrêmement honorables.

*Le rapporteur,*  
MAST DE VRIES.

*Le président,*  
FALLON (ISIDORE).